

ANNEXE III

QUELQUES FORMES D'IMPLICITE DANS LE DISCOURS

1- le présupposé :

Le service comptabilité a cessé d'utiliser ce logiciel.

Cesser présuppose **logiquement** une utilisation antérieure.

Un présupposé est lié à l'énoncé et non au contexte. Il est inscrit dans le lexique.
Il est dans la logique du posé pour assurer la cohérence de la signification de l'ensemble.
Celui qui parle ou écrit assume le présupposé.

(*il a éteint la lumière* présuppose qu'elle était allumée ; *il a abîmé sa voiture* présuppose qu'il en possède une ; *il a tondu la pelouse* présuppose qu'elle était trop haute ...)

NC avec une supposition, elle, non inscrite dans l'énoncé (*il prépare son jardin ...* pour une réception ?)

Les problématiques proposées en contiennent souvent, les présupposés font une part de leur richesse mais aussi de leur difficulté.

exemple

"La science sauvera-t-elle la terre de la science ?" H. REEVES.

L'implicite est dans le verbe sauver qui **présuppose** de grands dangers.

2 – à ne pas confondre avec le sous-entendu :

Supposons l'appréciation d'un membre du jury : « Vous avez dû avoir du mal à établir un tel schéma ! »

Selon le contexte, l'interprétation va changer :

- est-ce un compliment ? si l'énoncé est pris au 1er degré => réaction « *oui c'est vrai, j'ai eu du mal !* »

- est-ce un reproche ? si est sous-entendu => « *ce schéma n'est pas fameux !* »

=> déception du candidat : « *vous le trouvez donc mauvais !* »

Les sous-entendus ne sont pas codifiés dans le lexique mais dépendants du contexte donc de l'énonciation (ton, geste, hésitation, humeur, énoncé antérieur, tension du moment...). C'est le récepteur qui assume l'interprétation, l'énonciateur peut en refuser la responsabilité en se retranchant derrière la littéralité de son énoncé.

Seul le principe du savoir partagé explique une mutuelle compréhension. Il faut que le récepteur connaisse l'intention de l'émetteur **pour déceler l'ironie** où elle se trouve, faute de quoi il se produit un contresens.

3 – **la modalisation** : processus par lequel l'émetteur manifeste **un degré d'adhésion par rapport à ce qu'il énonce**. Il nécessite souvent une interprétation pour déceler **doute, prudence, certitude...**

Quel est le meilleur choix dans une lettre de motivation ? Présent du conditionnel ou futur de l'indicatif ?

- *ce stage me permettrait d'évaluer....*
- *ce stage me permettra d'évaluer....*

Question d'appréciation ! A vous de choisir entre volonté de courtoisie ou désir d'affirmation de soi !

Comment la signifier :

- les temps et les modes : certitude de l'indicatif vs incertitude du conditionnel
- les verbes (parfois une tournure impersonnelle) : pouvoir, savoir, devoir, vouloir (je dois, je veux, je peux comprendre,...il semble que...il faut que...)
- les adverbes : éventuellement, sans doute, probablement, sûrement...
- les tournures syntaxiques :
 - o double négation : *on ne peut pas ne pas s'inquiéter...*
 - o interro-négation : *ne doit-on pas s'inquiéter de ...*

Les problématiques proposées ou construites par vos soins peuvent jouer de ces modalisations pour induire des réactions chez le lecteur.